34e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 51 19 DÉCEMBRE 1912

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Prix d'abonnement pour tout l'Univers { 15 francs à l'Edition complète. 10 — à l'Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Vladimir Soloviev. — II. Années d'éducation et de crise : la vocation philosophique et apostolique. — III. Sa carrière universitaire. — IV. Soloviev écrivain. — V. Vers l'union à l'Eglise universelle. — VI. Vers la conversion : ce qui retarde l'entrée de Soloviev dans l'Eglise romaine. — VII. Célibat. — VIII. Jésuites en Russie. — IX. Conversion d'une luthérienne berlinoise à Lourdes. — X. *Romans-Revue ;* — Américains et Philippins ; — victimes de la Révolution en Anjou ; — les mères et la vocation sacerdotale ; — le Labarum ; — criminalité juvénile et responsabilité familiale ; — Monténégrines.

I. — La publication du *Vladimir Soloviev* du P. d'Herbigny [1] a réjoui le cœur de tous les enfants de l'Eglise. Nous n'avons jamais cessé de prier tous pour l'union des Eglises ; nous aimions à en parler : nous en parlerons désormais avec plus de connaissance, et nous mettrons dans nos prières plus d'espérance.

Le P. d'Herbigny donne en sous-titre à son volume : *Un Newman russe :* dénomination qui a l'avantage de captiver fortement dès la première ligne l'attention et la sympathie du public, mais qui surprendrait si l'on se bornait à envisager, chez Soloviev, la carrière extérieure et les linéaments superficiels de la vie.

Au premier abord, en effet, tout semble contraste entre le docteur russe et le docteur anglais. Newman (1801-1890) est mort chargé d'ans, presque nonagénaire ; Soloviev (1853-1900), en pleine activité, à quarante-sept ans. Newman a vécu prêtre catholique et est mort cardinal ; Soloviev est resté laïc. La conversion de Newman en 1845 a été un événement d'un retentissement immense, et Gladstone y a vu le plus rude coup que l'Eglise anglicane eût reçu depuis la Réforme, — tandis que les compatriotes de Soloviev n'ont jamais su avec certitude, de son vivant, s'il était officiellement catholique et si une cérémonie liturgique lui avait rouvert les portes de l'Eglise romaine.

[1] In-12 de XVIII 336 p., 3 f. 50, Paris, Beauchesne. — Le P. d'H. orthographie Soloviev, qui est l'orthographe prise par Soloviev lui-même dans ses ouvrages français. On prononce, en russe, *Salavioff*, nous dit M. Séverac.

Mais, par-dessous ces différences superficielles, quelle parenté intime, et profonde, et vraiment merveilleuse, entre ces deux âmes ! Ames tous deux de philosophes poètes et de théologiens intuitifs, âmes d'artistes et d'érudits ; âmes très aimantes et très pures qui l'une et l'autre, à l'aube de la jeunesse, ont voué le célibat perpétuel ; âmes qui, pour aller à la vérité, ont brisé avec les amitiés les plus pures ; âmes qui toutes deux ont aimé l'Eglise universelle et leur patrie jusqu'à s'offrir en victimes pour obtenir qu'un jour elles fussent réunies l'une à l'autre [1].

[1] Voir déjà, du P. d'Herbigny, deux articles dans *Etudes* des 20 sept. et 5 octobre 1909 ; — article, cette année, de M. R. Malvy dans *Revue pratique d'apologétique*, 1er janvier. — On nous communique un article d'un docteur allemand, professeur de *Hochschule* (enseignement supérieur) à Freising, paru dans *Literarische Beilage* de la *Postzeitung* d'Augsbourg (17 janvier 1912). Ce Dr Ludwig nous apprend qu'il s'intéresse depuis de longues années à l'Eglise russe et à sa théologie et que nonobstant, il y a deux ans, donc en 1910, ce nom de Soloviev lui était complètement inconnu, *ganz unbekannt*. Voilà qui est un peu raide : car il y a un quart de siècle que ce nom de Soloviev éveille le plus vif intérêt chez les hommes de foi, au moins dans nos pays latins, et court nos journaux catholiques, comme on le verra tout le long du récit que nous commençons. Il y a plus de vingt-cinq ans (février 1887) que le cardinal Mazzella consacrait à Soloviev son *Discours d'ouverture à l'Académie catholique de Rome ;* Soloviev lui-même donnait, en 1888, en français, son *Idée russe*, en 1889 et en français encore, son *La Russie et l'Eglise universelle*. En 1889 aussi, Mgr Tilloy publiait un volume entier de Réponse aux neuf questions palpitantes que Soloviev avait posées à la hiérarchie et qu'on lira plus loin. De très éloquents et pénétrants articles ont annoncé sa mort en 1900 (notamment de M. Eug. Tavernier, *Univers* et *Quinzaine*, et du vicomte de Vogüé, ce dernier inséré ensuite dans le recueil intitulé : *Sous l'Horizon*, 1904 : voir ce que nous en avons dit alors, *Ami* 1904, p. 733, et qui est à rectifier, comme on verra tout à l'heure : nous pensions alors, comme tout le monde, que Soloviev ne s'était pas cru tenu de faire acte d'entrée rituelle dans l'Eglise Romaine). — D'autres articles à signaler, depuis, en 1905 et 1906, dans le *Correspondant* et dans *Demain*, puis, en 1907, dans la *Revue internationale de théologie* (vieille-catholique). — En 1910, un volume a été consacré à Soloviev dans la collection *Les Grands Philosophes français et étrangers* (Paris, Louis-Michaud). Le volume est fait d'extraits traduits pour la première fois par M. Séverac. Les extraits sont assez pauvrement choisis, du moins au point de vue qui nous occupe ; et le traducteur, qui n'est pas croyant et encore moins théologien, n'est pas sans laisser percer ici ou là son incompétence.

II. — Soloviev naquit à Moscou le 16 janvier 1853. Son père était Serge Soloviev, le premier et le plus laborieux historien de la Russie (auteur d'une *Histoire de Russie* en 29 volumes, commencée en 1851 et achevée en 1879). Son grand-père était un prêtre orthodoxe. Le milieu familial où il grandit, était étroitement slavophile ; et rien n'y orientait l'enfant vers les vastes idées d'union des Eglises qui plus tard seront l'âme de sa vie.

Mais ce n'est guère d'union ou de désunion d'Eglises qu'il va être question d'abord pour lui. En 1864, à onze ans, il entre au gymnase de Moscou : il lit le livre de Büchner, *Force et Matière*, qui enthousiasme alors la jeunesse ; il lit Strauss ; il lit la *Vie de Jésus* de Renan. Et à quatorze ans, il a jeté par-dessus bord christianisme et spiritualisme, englobés l'un et l'autre dans une même sommaire condamnation : — « Le catéchisme de la science, celui de Büchner, avait vaincu celui de la foi, » écrira-t-il plus tard. Il dira encore (lettre du 18 août 1872) : — « A l'âge de treize à quatorze ans, quand j'étais un matérialiste zélé, c'était un grand problème pour moi : comment peut-il y avoir des gens d'esprit qui soient en même temps chrétiens ? et je m'expliquais ce fait étrange en supposant ou de l'hypocrisie ou une espèce de folie particulière propre aux gens d'esprit. C'était assez bête pour un bambin... »

Et, logique dans son incroyance radicale, il se refusait, même en famille, à tout acte religieux : question de loyauté, estimait-il.

Ce qui le sauva, c'est que son père le prit au sérieux. Serge Soloviev connaissait son fils : il se garda de rien brusquer, il s'abstint de tout reproche, il insista seulement sur la gravité du problème de la vie : le résoudre à la légère, quelle responsabilité ! Sans doute l'enfant aura pesé le pour et le contre et se sera rendu à des objections un peu plus fortes que les élucubrations trop peu scientifiques d'un Büchner ou d'un Renan...

Cet enfant de quatorze ans était d'une stupéfiante précocité intellectuelle. Pendant les trois ans qui vont suivre, années de prime adolescence, il sera aux prises avec des angoisses religieuses qui rappellent celles de S. Augustin avant sa conversion. Oui, son père a raison, il prendra au sérieux le problème de la vie, le problème de la matière, le problème du mal. Il les prendra d'autant plus au sérieux qu'il les verra traités plus légèrement par ses amis les collégiens de Moscou qui se désintéressent fort de la théorie et des principes et ne retiennent de leur matérialisme que quelques aphorismes, juste ce qu'il faut pour excuser leur conduite. Il a dès lors le respect et le culte de la vérité ; il est résolu à la poursuivre partout, à lui tout sacrifier.

La vérité, elle est bien profondément voilée à ses yeux, sous les sophismes du matérialisme germanique. Büchner lui a fermé l'intelligence à tout autre témoignage qu'au témoignage des sens, et il ne reconnaît plus de réalité en dehors d'une matière emportée par les tendances générales du monde vers un mal-être toujours plus douloureux.

Qui va lui révéler de nouveau le sens du divin ? Ce sera une philosophie qui heureusement ne fera que traverser son cerveau, comme un oiseau de passage : ce sera Spinoza. Notre adolescent, à quinze ans, lut Spinoza avec passion ; et Spinoza fut pour lui ce que Plotin et les Platoniciens avaient été pour saint Augustin : la réalité du Spirituel et l'existence nécessaire du Divin, classées la veille au rang des hypothèses rebutantes et absurdes, lui apparurent soudain dans l'éclat d'une évidence incomparable.

Spinoza, qui lui rendit ce service, ne pouvait lui en rendre d'autres et l'eût entraîné dans ces abîmes indéterminés et toujours fuyants du pseudo-divin dont le vertige a fasciné de si puissants esprits, si dès ce moment l'intelligence de Soloviev n'eût été assez pénétrante pour discerner et condamner l'apriorisme exclusif de son maître : les routes ouvertes à l'esprit par Spinoza sont très droites, mais d'où partent-elles ? sa méthode est rigoureuse, mais le point de départ en est-il légitime ?

Soloviev chercha d'autres maîtres. Avant sa vingtième année il était revenu à la foi chrétienne. Mais il continua à garder à Spinoza une tendresse pratique, motivée par sa propre expérience :

> A notre époque d'empirisme inintelligent ou de criticisme étroit, écrira-t-il en 1897, certaines formules de l'*Ethique*, exposées à titre provisoire devant un auditoire de positivistes russes, combattraient efficacement le sommeil matérialiste : un contact, tout économique, avec le *De Deo* révélerait à bien des âmes et leur imposerait presque, comme à moi, l'attitude qui nous convient en face de l'Absolu, celle qui commence toute conversion, l'humilité.

Il a retrouvé, dans cette crise de la quatorzième à la dix-neuvième année, sa foi chrétienne. Il y a trouvé aussi sa vocation philosophique : à la philosophie il sacrifie les rares aptitudes scientifiques qui déjà faisaient parler de lui pour la chaire de paléontologie à l'Université de Moscou. Et sa vocation de philosophe, elle-même, est commandée par sa vocation d'apôtre : il n'a jamais été un dilettante ; il n'embrasse point la philosophie pour la philosophie, non plus que l'art pour l'art. Il sera artiste, il sera philosophe, il sera poète, mais toujours pour les autres. La vie pour les autres et la pensée pour l'amour, — pour l'amour de Dieu et des âmes, — ce sera sa devise dès le début de sa conversion. Il la redira plus tard (1897) sous cette forme saisissante : — « *Sera sauvé celui qui aura sauvé.* »

III. — L'apostolat par l'enseignement philosophique ne devait lui prendre que six années de sa vie (1875-1881), et encore six années que les tracasseries administratives vont couper de plus d'une interruption.

Il soutient, le 24 novembre 1874, devant les jurys officiels de Pétersbourg, sa première thèse : *La Crise de la philosophie occidentale*, étude systématique mais bien conduite sur la double évolution qui, poussant l'idéalisme et l'empirisme, le premier, de Descartes à Hegel, et le second, de Bacon à Mill, les fait converger enfin vers un positivisme athée, égoïste, révolutionnaire et pessimiste. Et le sous-titre : *Contre les positivistes*, en accuse dès le frontispice les tendances combatives, dirigées contre les représentants de la philosophie officielle. Ceux-ci ripostent, tandis que d'autres saluent en Soloviev « un homme inspiré, un prophète, » un « nouvel homme de génie. » C'est la bataille. Dès le premier jour, Soloviev est posé en signe de contradiction. Cette fois du moins, la victoire lui reste, provisoirement : un mois après sa soutenance, à vingt-et-un ans, il est nommé *docent* de philosophie à l'Université de Moscou [1].

Il ouvre son cours le 27 janvier 1875. Il étudiera *La Métaphysique et la Science positive*. Sa première phrase est un hommage à la liberté : — « Dans toutes les sphères de son activité, l'homme songe avant tout à la liberté. » A la métaphysique, à la saine métaphysique l'honneur et la tâche d'orienter la pensée humaine « vers sa vraie direction, vers celle qui, loin de rétrécir et d'enchaîner la connaissance et la vie de l'homme, les dilate indéfiniment et les affranchit. » Mais comment les affranchit-elle ? et cette liberté est-elle une révolte ? Tout au contraire. La liberté doit être une soumission volontaire : les nécessités de l'existence imposent à tout homme trois genres de société, la société économique pour l'utilisation du monde matériel, la société politique pour les relations entre hommes, la société religieuse pour notre commune subordination à Dieu. Pourquoi les volontés n'accepteraient-elles que par contrainte ces conditions sociales ? L'homme ne peut-il reconnaître dans leur nécessité un vouloir providentiel, digne d'être aimé librement ?... Ainsi se fonderait la *théocratie libre*, mot propre à la langue de Soloviev et qui exprime la reconnaissance réfléchie et aimante du domaine divin, son acceptation libre, qui peut seule procurer le véritable affranchissement.

Cet enseignement eut un succès inouï. Soloviev électrisait la jeunesse par le magnétisme de sa personne et de sa parole ; il connut alors des journées triomphales [2]. Et il connut aussi des jalousies implacables. Les intrigues pourtant de ses rivaux ne le supprimèrent pas tout d'un coup. Une première fois, en mai 1875, après trois mois d'enseignement, on l'éloigne, sous prétexte d'une mission scientifique à Londres et en Occident [1]. La « mission » dure quinze mois. A son retour, il reprend ses cours à Moscou, retrouve ses succès d'antan, et ses envieux aussi : le 14 février 1877, on lui signifie qu'il est mis provisoirement à la retraite : il avait à peine vingt-quatre ans !... Des amis s'entremettent, protestent ; et Soloviev, dès le 4 mars, est appelé au Conseil de l'Instruction publique : demi-réparation qui l'éloigne de Moscou et de ses Moscovites trop aimés pour l'installer à Pétersbourg sous le contrôle immédiat des autorités supérieures, sans d'ailleurs lui rendre la liberté de la parole. En 1878, il fait un cours dans un établissement supérieur d'éducation pour jeunes filles. En 1880, sa dernière thèse : *Critique des principes exclusifs*, lui vaut d'être nommé à l'Université de Pétersbourg, mais à titre de *privat-docent* seulement (novembre) : nouvelle période d'enseignement qui durera moins encore que la précédente. En mars 1881, à la suite de l'assassinat d'Alexandre II, il était écarté des chaires définitivement, voici à quelle occasion.

Son cours, cet hiver-là, avait porté sur la *Critique des principes révolutionnaires*. Le 1er (ou 13) mars, meurtre du tsar : le 13 (ou 25) du même mois, Soloviev monte en chaire, flétrit énergiquement les criminels du jour et leur forfait, mais ajoute que, pour empêcher de nouveaux coups, il faut des moyens non seulement négatifs, mais positifs, c'est-à-dire, non pas seulement comprimer les masses, mais les moraliser. Et il insiste sur le devoir de christianiser le peuple, sur l'exemple qui doit venir d'abord des gouvernants. Que dit-il au juste ? On ne peut le préciser : la censure a toujours interdit de publier le texte de cette leçon, qui resta la dernière de Soloviev. A vingt-huit ans, celui-ci était éloigné pour toujours

[1] Sur Soloviev métaphysicien, voir ce qui est dit au cours du travail que M. Seliber a publié cette année sur *La Philosophie russe contemporaine* (*Revue philosophique*, juillet et septembre 1912).

[2] Vogüé, qui l'a entendu quelques années plus tard (1880) à l'Université de Pétersbourg, écrit :

« C'était au plus fort de ce bouillonnement d'idées qui suivit la guerre émancipatrice (la guerre russo-turque de 1876-1877) et les réformes libérales. Cette masse d'étudiants venus du peuple, assis ou debout sur les gradins du vaste amphithéâtre qu'ils emplissaient de groupes pittoresques, ce jeune docteur de vingt-sept ans, ardent, subtil, — tout nous reportait aux auditoires pareils du moyen âge, à ces étudiants et à ces maîtres de la rue du Fouarre qui devaient avoir même physionomie, même dialectique, mêmes passions... »

[1] C'est au cours de ce voyage qu'il fit, à Paris, sur un désir du prince Tsertelev, visite à Renan, dont la *Vie de Jésus* avait séduit sa prime adolescence. Il le jugea sévèrement : — « Pour votre commission, écrit-il au prince, je n'ai pu m'informer qu'auprès de Renan... Peut-être a-t-il menti ; car il me produit en général l'impression d'un vulgaire hâbleur. »

A ce voyage aussi se rattache sa première rencontre, mais sans contact encore, avec le clergé catholique : — « De Chambéry à Turin, écrit-il à sa mère (6 nov. 1875), je me suis trouvé dans le même train que 250 prêtres vendéens qui se rendaient à Rome : braves gens, et quelques-uns ne ressemblaient pas à des jésuites. » — Il aurait vu aussi, à Paris, un « jésuite français » qui aurait nié devant lui la possibilité de croire encore à la divinité de Jésus-Christ, ce qui n'empêche pas d'exiger malgré tout la soumission du monde à l'Eglise « au nom de la civilisation et des intérêts de l'humanité » : il aura mal compris, ou bien il aura eu affaire à quelque modernisant qui se sera exprimé à la légère. En Russie, le mot jésuite est souvent pris comme synonyme de prêtre catholique. — Les premiers jésuites avec qui il ait conversé, sont les PP. Gagarin, Martinov et Pierling ; il devint vite leur ami ; et leur correspondance, de part et d'autre, est fort édifiante. — Se rappeler qu'avant 1880, dans ses deux passages à travers Paris, il n'eut de contact avec le clergé catholique que par l'intermédiaire du prêtre apostat Vladimir Guettée,

de cette jeunesse studieuse qu'il aimait avec une passion d'apôtre et qui l'aimait comme un frère à peine plus âgé et déjà couvert de gloire.

Désormais, et jusqu'à ses dernières années, Soloviev ne pourra plus prendre publiquement la parole en Russie. Longtemps des sociétés privées ou des salons amis pourront seuls l'admettre. Vers la fin de sa vie, les académies s'empresseront de l'élire dès qu'elles y seront autorisées. Quelques mois avant sa mort, l'Université de Varsovie lui proposera une chaire : il était trop tard.

IV. — Cette même année 1881, qui vit interdire la parole publique à Soloviev, mourait, à soixante-trois ans, un homme qui avec Tourguéniev et Tolstoï est le plus grand nom de la littérature russe au XIXe siècle et qui au point de vue religieux avait accusé des tendances fortement universalistes et romaines : Dostoievsky. Dostoievsky laissait inachevée une grande œuvre symbolique, *Les Frères Karamazov*. Ils sont trois, ces frères : les deux aînés représentent la Russie finissante, celle d'hier et d'aujourd'hui, et Dostoievsky, suivant son procédé habituel, les burine en types horribles, outrés, faisant du premier un aboulique immoral (la Russie étroite, inculte, du traditionalisme slavophile), du second un cérébral détraqué (la Russie qui croit s'européaniser, s'occidentaliser en rejetant toute foi). Quant au troisième, c'est l'idéal espéré de Dostoievsky, c'est le Russe de l'avenir, le Russe de demain, qui naîtra des plus saines aspirations de la Russie séculaire, mais qui, fils de l'histoire, aimera aussi le progrès. Il résistera aux folies de « l'Intelligence » comme aux perversions morales. Il vénérera les traditions nationales; mais il renforcera ce culte et le complètera par un amour plus haut et plus extensif, par l'amour de Dieu et de toutes les âmes humaines.

A la lecture de cette œuvre, il était manifeste que, pour Dostoievsky, cet homme n'était plus à naître : il avait paru. Dostoievsky écrivait son nom « Aliocha »; mais les lecteurs savaient qu'il fallait prononcer Soloviev.

Réduit au silence, Soloviev se consacre tout entier à l'apostolat de la plume. Il y sera infatigable. Ses publications, réunies en « Œuvres complètes » après sa mort, forment neuf volumes in-8 d'un texte très serré; et encore n'y a-t-on fait entrer ni ses poésies, ni ses traductions de Platon, ni ses ouvrages ou articles français, ni sa correspondance. Les principaux titres sont : *L'Histoire et l'avenir de la théocratie, étude sur l'orientation de l'histoire du monde vers la vraie vie*, qui ne put paraître en Russie et vit le jour à Agram en 1887; — *L'Idée Russe*, conférence donnée à Paris en 1888; — *La Russie et l'Eglise universelle*, ouvrage publié également en français, à Paris, en 1889; — *Les Fondements religieux de la vie*, ouvrage commencé en 1882, achevé en 1884; — *La Justification du Bien, philosophie morale*, 1894 1897.

On en trouvera, dans le livre du P. d'Herbigny, des analyses développées, appuyées de copieux extraits.

Soloviev avait toujours été apôtre. Affranchi maintenant de toute attache officielle, il le sera plus que jamais. Sa pensée, sans cesser d'être menée avec la rigueur philosophique, est tout orientée vers la théologie. Il veut moraliser l'homme; mais la moralité, pour l'homme, c'est sa divinisation par le Christ dans l'Eglise : c'est le théandrisme universel.

« Raison et conscience, dit-il dans la préface de ses *Fondements*, nous montrent notre vie mortelle comme mauvaise et inconsistante. »

Faut-il en conclure au pessimisme, avec ses anciens maîtres? Tout au contraire : « Raison et conscience requièrent une amélioration de cette vie. » Et il repère, dans l'homme concret, les divers vestiges du bien, trois surtout, trois éléments naturels de moralité : 1° le sentiment de la pudeur, qui révèle en nous l'aptitude et la tendance à maîtriser la matière, celle même qui nous est incorporée, puisque l'éveil de la pudeur, c'est l'esprit qui découvre sa supériorité sur la matière et par conséquent son devoir de la dominer ; 2° la certitude de notre solidarité d'homme à homme ; 3° la constatation de notre sujétion mystérieuse et inéluctable à du surhumain.

Ce surhumain, nous en avons besoin pour réaliser cette amélioration de notre vie. Nous avons besoin de chercher, hors de la vie, un levier supérieur à la vie. Ce levier, c'est Dieu.

Mais il ne faut pas s'arrêter au Dieu abstrait des philosophes. Dieu, pour nous, c'est le Verbe incarné, c'est la personne théandrique du Christ, notre modèle immortel, puisque nous devons tous être divinisés à son exemple, tous *divinæ consortes naturæ*, puisque, selon le mot de S. Athanase, Dieu s'est fait homme pour faire l'homme Dieu. C'est le théandrisme universel : théandrisme qui pourtant exclut tout panthéisme, puisque le Chef seul garde pour l'éternité l'union hypostatique; — théandrisme hiérarchique aussi, car le Chef communique diversement aux membres, ordonnés et subordonnés, de son corps les manifestations et les mesures de la même vie; — théandrisme qui ne se réalise que dans l'Eglise.

Car, de même que nous n'aurions pas sans le Christ la Vérité de Dieu, de même nous ne connaîtrions pas la vérité du Christ s'il restait pour nous un simple souvenir historique. Ce n'est pas seulement dans le passé, c'est dans le présent et en dehors des limites ordinaires de nos vies humaines que le Christ doit nous être présenté avec sa réalité vivante : il nous est ainsi présenté dans l'Eglise.

Ceux qui pensent obtenir personnellement et sans intermédiaire la pleine et définitive révélation du Christ, ne sont *pas mûrs* (souligné par Soloviev) pour cette révélation : ils prennent pour le Christ des fantômes de leur imagination. Nous devons chercher la plénitude du Christ non pas dans notre sphère individuelle, mais dans sa sphère à lui qui est universelle, — dans l'Eglise.

Et il rappelle que déjà Dostoievsky a dit : —

« Le Christ n'est connu que par l'Eglise, aimez avant tout l'Eglise. »

Cette Eglise cependant, cette Eglise universelle, où est-elle ? et qu'est elle devenue ?

Dans le plan de Dieu, l'Eglise doit être l'humanité entière divinisée par le Christ.

A ce plan de Dieu, au plan divin de la Religion comparez l'histoire des religions : quel spectacle ! quelle révolte de la matière contre l'esprit qui doit tendre au théandrisme universel ! quelle guerre incessante, acharnée !

De cette guerre, qui est de tous les siècles, Soloviev retient surtout l'épisode qui lui broie le plus affreusement le cœur : la grande lutte entre l'Orient et l'Occident. La chrétienté, jadis une, et depuis huit siècles divisée en deux corps rivaux ; le royaume de Dieu scindé en deux tronçons ennemis : quelle stupeur ! Ces eaux qui jaillissent pour la vie éternelle s'entrechoquent en deux courants ennemis... Evêques contre évêques, conciles contre conciles, saints contre saints, Eglise contre Eglise, quel désordre ! Et quelle ironie — ou quel blasphème — d'oser prier encore Celui qui disait : « Qu'ils soient un comme nous sommes un ! »...

L'Occident a péché... Mais ne lui reprochons point des fautes, même réelles. Nous ne pouvons agir au lieu et place des autres ; mais quand les autres agissent mal, nous, agissons bien.

Byzance a consommé le péché. Mais, au moment où elle le consommait, Dieu faisait naître la Russie pour le réparer. Aujourd'hui, la Russie est adulte, et sa pensée devient consciente d'elle-même. Une question se pose à sa conscience : La Russie continuera-t-elle le péché historique de l'Empire byzantin ?

C'était déjà le rêve de Dostoievsky, que la Russie était appelée à rapprocher, à réunir l'Orient et l'Occident.

Mais alors, qu'on ne nous parle plus de cette orthodoxie étroitement slavophile, qui ne saurait se concilier avec le *Docete omnes gentes* du Maître, ni avec la pratique de l'Apôtre : *Ni Gentils ni Juifs, ni Grecs ni Barbares !*

Rome, elle du moins, n'a pas été nationaliste. Elle a un passé admirable. Historiquement, elle a magnifiquement combattu tous les réveils de l'esprit antichrétien, hérésies, mahométisme, apothéoses païennes de la civilisation moderne. Pratiquement, elle n'a jamais cessé, elle continue toujours son admirable effort pour sanctifier l'humanité entière : — « Rome est vraiment chrétienne, car elle est universaliste. »

V. — Et Soloviev étudiait les Pères, les Conciles ; il remontait aux sources communes de la Tradition ; il voyageait en Occident, fréquentait à Paris le salon de la princesse de Sayn-Wittgenstein [1], voyait nos grands publicistes russophiles, Vogüé, Anatole Leroy-Beaulieu, les jésuites Tondini, Gagarin, Pierling, se liait d'amitié surtout avec le grand évêque catholique des Slaves du Sud, Strossmayer.

Dès 1885, il est en mesure de poser à la hiérarchie russe les neuf fameuses questions dogmatiques que la hiérarchie russe laissera sans réponse, mais qui causeront, à Rome et dans la presse française, un émoi intense et joyeux. En voici la traduction :

1° Les canons des Conciles œcuméniques, prescrivant que la foi de Nicée soit conservée intacte, regardent-ils le sens ou la lettre du Symbole de Nicée-Constantinople ?

2° Le mot *Filioque*, ajouté au texte primitif du Concile de Nicée-Constantinople, contient-il inévitablement une hérésie ; et, dans l'affirmative, quel est le Concile qui a condamné cette hérésie ?

3° Si cette addition, qui apparut dans les Eglises d'Occident au VI[e] siècle et qui fut connue en Orient vers le milieu du VII[e] siècle, contient une hérésie, comment se fait-il donc que les deux derniers Conciles œcuméniques, le VI[e] en 680 et le VII[e] en 787, n'ont pas condamné cette hérésie et n'ont pas anathématisé ceux qui l'avaient acceptée, mais au contraire sont demeurés en communication ecclésiastique avec eux ?

4° S'il est impossible d'affirmer avec certitude que cette addition (le *Filioque)* est une hérésie, n'est il pas libre à tout orthodoxe de suivre à ce sujet le sentiment de saint Maxime le Confesseur, qui, dans sa lettre au prêtre Marin, justifie cette addition et lui donne un sens orthodoxe ?

5° Quelles sont, en outre du *Filioque*, les autres doctrines hérétiques de l'Eglise Romaine, et dans quels Conciles œcuméniques ont-elles été anathématisées ?

6° Dans le cas où il faudrait reconnaître que l'Eglise Romaine n'est pas coupable d'hérésie mais de schisme, — comme le schisme, d'après l'exacte définition des Saints Pères, a lieu lorsqu'une partie de l'Eglise (ecclésiastiques et séculiers) se sépare de l'autorité ecclésiastique légitime pour quelque question de rite ou de discipline, — on demande de quelle autorité ecclésiastique légitime s'est séparée l'Eglise Romaine ?

7° Si l'Eglise Romaine n'est pas coupable d'hérésie, si elle ne peut être en état de schisme parce qu'elle n'a point au-dessus d'elle d'autorité dont elle ait pu se séparer, ne faut-il pas reconnaître que cette Eglise fait partie intégrante de l'unique Eglise catholique du Christ, et qu'ainsi la séparation des Eglises n'a aucun motif vraiment religieux et ecclésiastique et n'est qu'une œuvre de la politique humaine ?

8° Si notre séparation d'avec l'Eglise Romaine ne s'appuie sur aucun principe vraiment admissible, ne devrions-nous pas, nous tous chrétiens orthodoxes, tenir plus compte des choses divines que des humaines ; ne devrions-nous pas travailler efficacement à rétablir l'unité des Eglises entre les Orientaux et les Occidentaux, et cela pour le bien de toute l'Eglise ?

9° Si le rétablissement de la communion ecclésiastique entre les Orientaux et les Occidentaux est pour nous un devoir, devons-nous retarder l'accomplissement de ce devoir sous le prétexte des péchés et des imperfections d'autrui ?

Quand on est capable de formuler avec cette rigueur des questions aussi décisives, c'est que l'on est bien près d'être mûr pour la réponse. Et Soloviev en effet démontrait, par l'histoire et la patrologie, qu'il n'y a « aucune nouveauté

[1] Sur cette grande dame, née polonaise et qui avait peut-être en elle l'étoffe d'une sainte Thérèse si ses facultés eussent reçu et accepté une meilleure discipline, voir *Ami* 1903, p. 496-497.

Un neveu de la princesse de Sayn Wittgenstein, le comte Orlowski, a lancé en 1910, au nom de la Ligue unislave, un vibrant appel au Concile russe. Voir ce que nous en avons dit, *Ami* 1911, p. 280.

dogmatique ni aucune hérésie » dans les trois dogmes que les Orientaux incriminent le plus : l'infaillibilité, l'Immaculée-Conception, le *Filioque*. Il fait, au cours de l'été de 1886, son premier séjour en Croatie, chez l'évêque Strossmayer [1], vient en France en 1887, donne en 1888 à Paris, chez la princesse de Sayn-Wittgenstein, sa conférence sur l'Idée russe [2], achève chez Anatole Leroy-Beaulieu [3], à Viroflay, son livre *La Russie et l'Eglise universelle*, qu'il publie à Paris en 1889 et où il insère cette solennelle déclaration, profession explicite de sa foi :

Comme membre de la vraie et vénérable Eglise orthodoxe orientale ou gréco-russe qui ne parle pas par un synode anticanonique ni par des employés du pouvoir séculier, mais par la voix de ses grands Pères et Docteurs, — *je reconnais pour juge suprême en matière de religion* celui qui a été reconnu comme tel par saint Irénée, saint Denis le Grand, saint Athanase le Grand, saint Jean Chrysostome, saint Cyrille, saint Flavien, le bienheureux Théodoret, saint Maxime le Confesseur, saint Théodore le Studite, saint Ignace, etc., etc., — à savoir l'apôtre Pierre, qui vit dans ses successeurs et qui n'a pas entendu en vain les paroles du Seigneur : — « Tu es Pierre et sur cette pierre j'édifierai mon Eglise. — Confirme tes frères. — Pais mes brebis, pais mes agneaux. »

Et il s'épanchait ensuite en cette grandiose prière, où éclatent si magnifiquement les espérances qu'il fonde sur la réunion de la Russie, sur l'union féconde de la Russie et de l'Eglise universelle :

Esprit immortel du bienheureux Apôtre, ministre invisible du Seigneur dans le gouvernement de son Eglise visible, tu sais qu'elle a besoin d'un corps terrestre pour se manifester. Deux fois déjà tu lui as donné un corps social : dans le monde gréco-romain d'abord, et puis dans le monde germano-romain, — tu lui as soumis l'empire de Constantin et l'empire de Charlemagne. — Après ces deux incarnations provisoires elle attend sa troisième et dernière incarnation. Tout un monde, plein de forces et de désirs, mais sans conscience claire de sa destinée, frappe à la porte de l'histoire universelle.

Quelle est votre parole, peuples de la parole ? [1]... Votre parole, ô peuples de la parole, c'est la théocratie libre et universelle, la vraie solidarité de toutes les nations et de toutes les classes, le christianisme pratiqué dans la vie publique, la politique christianisée ; c'est la liberté pour tous les opprimés, la protection pour tous les faibles, — c'est la justice sociale et la bonne paix chrétienne. — Ouvre-leur donc, porte-clefs du Christ ; et que la porte de l'histoire soit pour eux et pour le monde entier la porte du Royaume de Dieu.

VI. — Après une profession de foi si explicite à l'infaillibilité du Pape, Soloviev va-t-il abjurer le schisme et faire une entrée solennelle et officielle dans l'Eglise Romaine ?

Eh non ! Il ne croit pas être dans le schisme. Il ne croit pas qu'un Russe ait besoin d'une abjuration pour rentrer dans l'Eglise : une simple déclaration de soumission au Pape suffit. — « Son idée-mère, écrivait Strossmayer au P. Pierling en 1887, est qu'il n'y a pas un vrai schisme en Russie, mais seulement un grand malentendu. » — « Je juge, écrit Soloviev lui-même en décembre 1885, je juge qu'une *conversion* ou *union extérieure* est inutile, nuisible même ; j'en ai empêché plusieurs, car notre Eglise doit être reconnue comme ayant une foi correcte. » Parmi ces conversions qu'il avait « empêchées » à cette date de 1885, il faut citer son amie la princesse Volkonsky, qui, née en 1838 et élevée à Rome, était très travaillée alors de la grâce : la princesse en effet différa plusieurs années la démarche extérieure de réunion à l'Eglise, « pensant pouvoir mieux servir la cause en restant où elle était qu'en attirant sur elle l'attention par sa conversion. » Elle fit enfin la démarche publique d'union à l'Eglise Romaine en novembre 1887, et ce fut une rude émotion pour Soloviev ; mais il s'abstint de tout reproche : si sa conscience lui marquait à lui-même, pensait-il, une autre voie, il n'avait point à juger les autres.

Vogüé nous cite ce fragment de conversation qu'il a entendu à Paris, au cours de ces années 1889-1890. Soloviev parlant avec conviction de l'attrait qui le portait vers l'Eglise Romaine, quelqu'un se hasarda à lui demander :

— Pourquoi donc n'y venez-vous pas ?
— Jamais ! s'écria-t-il : je n'aurais plus aucune action sur mes compatriotes.

[1] M. Ch. Loiseau nous contait naguère *(Correspondant* du 25 avril 1905), de ce séjour chez Strossmayer, une anecdote typique et bien caractéristique de l'état d'âme de Soloviev en ces années.

Noctambule impénitent, Soloviev arpentait une nuit, dans le palais épiscopal de Djakovo, un grand corridor dallé sur lequel donnait sa chambre (et malheureusement aussi, une douzaine d'autres chambres). Quand il eut suffisamment ruminé le problème qui le tourmentait ce jour-là, il s'agit de rentrer chez lui : problème tout autrement ardu. Où est sa chambre ? Il essaie d'ouvrir une porte, puis une seconde, puis une troisième... A la résistance où il se heurte, il comprend que sa méthode empirique n'est pas assez discrète, et se résigne à continuer sa promenade le reste de la nuit. Vers le matin, il s'aperçoit qu'une des portes devant lesquelles il a passé cent fois est entrebâillée : c'est la sienne... Au déjeuner, l'aventure défraye la conversation. Et, comme Strossmayer le plaisantait doucement, il répond de sa voix posée et profonde :

« *Que de fois, à la recherche du vrai, ou dans l'incertitude de la détermination morale à prendre, il nous arrive d'hésiter devant une porte que nous croyons bien close et que nous n'avons qu'à pousser !* »

Sur cet intérieur du palais épiscopal de Djakovo, on lira avec intérêt les pages charmantes publiées en 1890 par Auguste Roussel dans l'*Univers* et recueillies ensuite en brochure *(De Paris à Diakovo*, in-18, 1 f., Paris, Téqui). Auguste Roussel fut alors l'hôte de l'évêque à l'occasion du mariage d'un collaborateur de l'*Univers* avec une jeune fille de la haute société croate.

[2] On en trouvera l'analyse et les passages décisifs dans le livre du P. d'Herbigny.

[3] C'est par l'intermédiaire du P. Pierling qu'Anatole Leroy-Beaulieu fut mis en relations avec Soloviev. Le P. Pierling fit part à Strossmayer du désir de l'écrivain français ; et Strossmayer lui répondit par une lettre très aimable que publie le P. d'Herbigny. — Strossmayer y dit, entre autres choses :

« Je connais un peu l'excellent écrivain Leroy-Beaulieu... Saluez-le de ma part. Il est ami des Slaves. Il a mille fois raison. Il faut que la race latine, — à la tête la France, — s'unisse à la race slave, pour se défendre contre la race altière et égoïste qui nous tous menace de son joug. Adieu mon cher frère. Je me recommande à votre charité et à vos prières. Votre frère en I. X., STROSSMAYER, évêque (Diakovo, 23 janvier 1887). »

[1] Jeu de mots basé sur la consonance du nom générique des Slaves avec le mot *slovo* qui, dans leurs langues, signifie *parole*.

— Cependant, votre salut individuel...

— Eh! qu'importe mon salut individuel? C'est au salut collectif de ses frères qu'il faut penser.

« Parole bien russe, où se découvrait, ajoute Vogüé, le mobile de conduite commun au croyant et au nihiliste, le sacrifice joyeux de l'individu à la collectivité, jusque par-delà le tombeau. » Disons plutôt : parole chrétienne, sur des lèvres comme celles-là, et qui faisait écho à l'*Optabam enim ego ipse anathema esse a Christo pro fratribus meis*.

Et comme Vogüé et d'autres le dissuadaient de retourner en Russie, l'engageaient au moins à différer son départ, parce que le Saint-Synode avait décidé de ne pas tolérer son apostolat et de le faire interner dans un couvent d'Arkhangel : — « Non, répondit Soloviev : si je veux que mes idées se répandent, ne dois-je pas aller *témoigner* pour elles ? » Et il partit. Des amis influents s'entremirent : on eut la sagesse de ne pas l'inquiéter.

Ce qui complique terriblement ce cas de conscience, c'est la question du rite. Les grands convertis russes du XIX^e^ siècle, les Galitzin, les Swetchine, les Gagarin, les Schouvalov, les Nicolaï, etc., ont embrassé le rite latin : ce qui leur assurait toute facilité pour leur vie religieuse personnelle mais leur enlevait toute influence sur leurs compatriotes : ils n'étaient plus, pour les vrais Russes, que des transfuges. Car, en Russie, le rite oriental fait partie essentielle de la nationalité. Qui dit latin, dit étranger, pis encore qu'étranger, — polonais. On trouve, parmi nous, des gens qui ne comprennent pas cela et voient dans cette répugnance à changer de rite un nationalisme exagéré. Il faut le comprendre pourtant, puisque l'Eglise l'a compris et a interdit la latinisation des Orientaux. Interdire la latinisation des Orientaux et leur laisser leur rite, c'est très bien et cela va très aisément dans les pays où il existe un clergé catholique-uni. Mais en Russie ce n'est pas le cas : tout le clergé catholique y est latin (et presque toujours polonais) ; et c'est le gouvernement russe lui-même qui, au cours du XIX^e^ siècle, a mis tout en œuvre pour abolir jusqu'aux derniers vestiges de l'Eglise Ruthène-unie. — En sorte que, pour un Russe, revenir à Rome, c'est venir au latinisme, et presque au polonisme; et par conséquent, c'est non seulement se mettre hors la loi vis-à-vis du pouvoir civil (ce qui, pour une âme comme Soloviev, n'eût été rien), mais c'est s'interdire toute possibilité d'action sur ses compatriotes.

Du côté catholique, on a compris cette angoisse de Soloviev ; et un illustre converti de l'orthodoxie russe, le général comte de Nicolaï, ancien aide de camp du tsar Alexandre II, catholique ensuite (en 1858), puis Chartreux (en 1868, † 1891), écrivait, de la Grande-Chartreuse, le 3 janvier 1890, à propos des travaux de Soloviev et de son attitude expectante :

Je comprends très bien les motifs pour lesquels il s'est maintenu dans une certaine réserve, imposée dans l'intérêt de la mission qu'il a à remplir et qui lui a été confiée d'En-Haut, je n'en doute pas.

Pour le bien de la cause, il est nécessaire qu'il reste dans le rite oriental ; car, en passant au rite romain, il se serait coupé l'herbe sous le pied en Russie et toute son action eût été paralysée...

Je nourrissais l'espoir qu'il *régulariserait* sa situation en faisant quelque démarche... auprès du Saint-Siège afin de dissiper toute espèce de doute. Je considère la présentation de son livre au Saint-Père par Mgr Strossmayer comme un premier pas dans ce sens. C'est, à mes yeux, une profession de foi ; c'est franc et en même temps habile, vu sa position très délicate et qui l'oblige à user de beaucoup de ménagements en face de tant de préjugés et de préventions *at home* et de la gent bureaucratique (Pobédonostsev en tête)...

Oh ! quelle grande chose ce serait s'il pouvait donner le branle à cette question de la réunion des Eglises ! J'ai la conviction intime, que je partage avec Soloviev, que la Russie serait appelée alors à jouer un rôle providentiel soit en Orient, soit en Occident...

Je le dis et le redirai toujours : le salut et la grandeur de la Russie dépendent entièrement de la conservation de l'esprit religieux *du peuple* (car les classes soi-disant élevées sont déjà gangrenées), et l'esprit religieux ne peut être entretenu que *par l'Eglise*, telle que Jésus Christ la veut, c'est-à-dire réunie à l'Eglise universelle et à son chef... M. Soloviev a parfaitement compris cela, et de son vol d'aigle il plane : aussi lui ai-je voué une véritable admiration et une sincère sympathie... Que Dieu bénisse ses efforts !

Sa situation était pénible. Ses amis catholiques respectaient sa bonne foi. Il n'était plus schismatique de cœur ; mais il n'était pas inscrit et n'avait rien fait pour être inscrit sur les registres de catholicité.

A quelle époque a-t-il cessé de communier dans l'Eglise orthodoxe ? On ne sait pas au juste. Certainement il n'a plus reçu les sacrements orthodoxes de 1892 à sa mort en 1900. Il les a reçus encore en 1892, étant alors tombé gravement malade; mais après cela, plus. Ceux qui savaient son respect enthousiaste et son admiration aimante pour la Sainte Eucharistie devinaient en son âme un mystère douloureux, mais qu'ils ne pénétraient pas. Un avis secret avait d'ailleurs interdit au clergé orthodoxe de donner encore la communion à ce suspect.

Le mystère n'a été éclairci qu'en 1910, à l'occasion du X^e^ anniversaire de la mort de Soloviev. Il a été éclairci par le prêtre même qui a accepté, au nom de l'Eglise, le retour de Soloviev. C'est M. Nicolas Tolstoï. Il avait reçu l'ordination dans le schisme, puis était rentré, en 1893, dans le sein de l'Eglise Romaine, mais sans quitter son rite paléoslave. Il avait dû quitter la Russie ; mais on l'autorisa ensuite à y faire quelques séjours. C'est au cours d'un de ces séjours que, le 18 février 1896, II^e^ dimanche de Carême, il reçut, dans la chapelle Notre-Dame de Lourdes à Moscou, l'adhésion de Soloviev à l'Eglise Romaine, en présence de plusieurs témoins, qui étaient les membres de sa famille, ses servants et quelques personnalités éminentes de Pétersbourg et de Moscou. Il n'y eut point d'abjuration proprement dite : on la jugea inutile. Soloviev n'eut qu'à lire solennellement sa profession de foi, suivant le cérémonial

que lui-même a tant préconisé pour le retour des Russes à l'Eglise Romaine.

Le lendemain de ce grand acte, M. Nicolas Tolstoï était arrêté; mais, dit-il, on facilita son évasion. Et quelques jours plus tard, il était à Rome pour présenter au Saint-Père les hommages de son nouveau fils. On dit même que plusieurs admirateurs de Soloviev, gagnés par ses œuvres et par son exemple, auraient demandé à Rome de le leur donner pour premier évêque; et Léon XIII aurait agréé ce choix, dit-on, mais remis l'exécution à des temps meilleurs.

Mais l'aube de temps meilleurs ne s'était pas encore levée sur la Russie, que Soloviev mourait, simple laïc. Il reçut, avant de mourir, la Communion d'un prêtre du schisme, parce que la mort le surprit brusquement, au cours d'un voyage, dans une maison de campagne du prince Troubetzkoï, à Ouskoïé; et il n'avait pas à sa portée d'autre prêtre que le pope du village. Or, en pareil cas, tout catholique a le droit de demander absolution et Viatique, l'Eglise suppléant pour ce besoin suprême ce qui manque à la juridiction du ministre du Sacrement. Et c'est non seulement un droit, mais même, en règle générale, un devoir de prudence.

Tout le monde aujourd'hui salue en lui le premier philosophe russe. Il a exercé une immense influence pendant sa vie; mais nul ne peut prévoir, maintenant, jusqu'où son nom grandira. Tous les partis voudraient pouvoir se réclamer de lui : à gauche, on lui reproche seulement d'être chrétien; à droite, de n'être pas assez nationaliste et trop ouvertement catholique. Mais tous s'accordent à le glorifier, à le proclamer à l'envi « le plus grand philosophe de l'Europe au dernier quart du XIXe siècle. » Même un Ossip-Lourié, après avoir écrit que « généralement la puissance de l'idée religieuse affaiblit les autres états intellectuels, » ajoute : — « Rien de pareil chez Soloviev, son activité cérébrale est restée puissante jusqu'à sa mort... Soloviev n'est ni un névrosé, ni un halluciné, c'est simplement un *contemplatif.* » — Ossip-Lourié, en prononçant ce mot de *contemplatif,* disait plus vrai qu'il ne pensait : ceux qui ont connu et étudié Soloviev, croient en effet qu'il a été favorisé de grâces mystiques. En tous cas, tout le monde est unanime à rendre hommage à ses éminentes vertus d'ascète.

VII. — Soloviev avait voué, à vingt ans, le célibat perpétuel; et il s'est fait, auprès de la jeunesse universitaire, l'apôtre ardent de la chasteté. Apôtre ardent, — et efficace. Nous aurions aimé que le P. d'Herbigny nous montrât son héros sous cet aspect si touchant. Peut-être sera-ce pour plus tard. Il doit y avoir là de nobles souvenirs à recueillir.

On lira, en attendant, dans *Etudes* des 5 et 20 octobre de cette année, un beau travail de M. H. Auffroy sur le *Célibat des prêtres.*

La question devrait sembler fermée depuis longtemps. Mais elle sera sans cesse rouverte par la passion. Déjà Pie X (Encycl. *Pascendi)* a noté la tendance de quelques modernistes à attaquer le célibat : de fait, une propagande hostile s'organise en Italie (cf. *Civiltà catolica,* 21 oct. 1911) et en Allemagne (cf. Bierbaum, *Der Kampf um den Zölibat* dans *Katholik* de Mayence, 1910, t. I, p. 62; 1911, t. I, p. 79, 317); en France, deux livres sur la matière viennent d'être mis à l'Index.

La première loi écrite que nous connaissions, remonte aux environs de l'an 300 : c'est le canon XXXIII du Concile d'Elvire, qui prescrit à tous les clercs employés au service de l'autel de rompre leurs relations avec leurs épouses et de ne pas les rendre mères. A la fin du même siècle, le pape S. Sirice (384-399) s'efforce de faire prévaloir cette règle dans toute l'Eglise latine; dans le même sens agissent, après lui, S. Innocent Ier (401-417), S. Léon le Grand (440-461), des conciles particuliers. Au temps de S. Grégoire le Grand (590-604), le droit commun de l'Occident est que les évêques, les prêtres, les diacres, peut-être même les sous-diacres doivent, s'ils sont mariés, vivre comme s'ils ne l'étaient pas, et, s'ils ne le sont pas, rester célibataires. Plus tard, on admit la nullité du mariage que tenterait de contracter un clerc *in sacris,* ce qui fut confirmé par le IIe Concile de Latran, en 1139 (cinquante-quatre ans après la mort du grand réformateur S. Grégoire VII, † 1085). La discipline est dès lors fixée; elle ne variera plus, en Occident.

L'Orient, par contre, n'a jamais connu l'obligation universelle d'une continence absolue; et le Concile *in Trullo,* en 692, a fixé la discipline encore actuellement en vigueur dans les rites orientaux : interdiction de contracter mariage après réception du diaconat, mais ceux qui étaient mariés auparavant garderont leur femme ensuite et toujours. — Çà et là cependant se sont manifestées, en ces derniers temps, des tendances favorables à l'idéal romain. Le Concile syrien de Sciarfa, en 1888, prescrit « que le célibat, déjà observé par la plupart des prêtres de notre Eglise, soit désormais commun à tous. » Dix ans plus tard, le Concile copte d'Alexandrie décrète « qu'à l'avenir tous les candidats aux ordres majeurs devront être célibataires, selon l'ancienne discipline de l'Eglise d'Alexandrie et de toutes les autres Eglises [1]. »

[1] Cet appel des Orientaux d'aujourd'hui à « l'ancienne discipline » est très significatif : pour eux aussi, c'est donc le retour au célibat qui sera le retour à la vraie tradition de leurs Eglises. Au fait, les mêmes raisons d'ordre moral et surnaturel militent partout, en Orient comme en Occident; et le sens chrétien du peuple se prononçait en faveur du célibat, même dans l'Empire byzantin, puisque nous voyons un concile oriental (Gangres) protester contre le refus des fidèles d'assister à la messe des prêtres mariés. S. Cyrille de Jérusalem dit déjà, au IVe siècle, que, pour être vraiment prêtre, il faut s'abstenir de la femme. Si l'idéal virginal a baissé en Orient au point de ne pouvoir s'y relever, c'est que l'influence des papes n'a cessé d'y baisser aussi jusqu'à la consommation du schisme : le clergé,

Pourquoi cette vie « hors nature » pour le clergé ? Parce que la chasteté est plus parfaite que le mariage, et que l'Eglise veut cette perfection pour ses prêtres.

La perfection, c'est d'aimer Dieu. L'homme sera d'autant plus parfait que cet amour dominera plus constamment son cœur et sa volonté. L'idéal ainsi serait de toujours penser, parler, agir sous l'influence de cette charité céleste : idéal qui ici-bas ne sera jamais réalisé intégralement ; cependant il faut y tendre.

Or, ce triomphe de la charité appelle la chasteté 1° comme préparation, 2° comme conséquence.

1° *Comme préparation :* le plus sûr moyen d'avancer dans l'amour, c'est d'écarter les obstacles qui retarderaient ce progrès. Dieu est si bon, si beau, que notre cœur se fixerait spontanément en lui s'il ne s'en laissait détourner par les biens inférieurs. C'est l'attachement à la créature qui arrête l'élan vers le Créateur. Donc, rompre les liens qui nous retiendraient en bas. Ces liens, ce sont d'abord les plaisirs des sens et du cœur : donc, s'en priver. Sans doute, il y a des exigences physiologiques (manger, dormir), des exigences morales aussi (devoirs de famille imposés par le IVe commandement de Dieu). Mais, pour ce qui est du mariage, rien de tel. Les désirs qui nous y poussent, qu'ils soient sensuels ou simplement sensibles, ne sont pas des ordres de la conscience : on peut, sans faute, leur résister. Se marier est un droit pour qui n'a pas déjà volontairement disposé de soi ; ce n'est, en principe, un devoir pour personne, et le cœur résolu à réserver sa tendresse pour Dieu seul et pour les choses de Dieu renonce au mariage : cf. I Cor., VII, 32-33 : *... Qui cum uxore est, sollicitus est quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori, et divisus est ;* S. Thomas, IIa IIae, q. CLXXXVI, art. 4 ; — Bossuet, Sermon pour une profession, 14 sept. 1660 : « ... *Sicut aqua effusus sum ;* et cette vive source d'amour, qui devait tendre tout entière au ciel, multipliée et divisée en tant de ruisseaux, se va perdre deçà delà dans la terre. Pour empêcher ce partage, la sainte virginité vient fermer le cœur, *ut signaculum super cor tuum...* »

à mesure qu'il relâchait les liens qui l'unissaient au Pape, se laissait de plus en plus enserrer et dominer par le pouvoir civil. Et le pouvoir civil ne favorisait pas le célibat, parce qu'il lui était tout autrement facile de domestiquer un clergé marié qu'un clergé vierge. — Mais l'idéal virginal a toujours été maintenu, même dans les Eglises schismatiques, pour l'épiscopat, pour la plénitude du sacerdoce.

A ceux qui objectent que la continence, d'après l'Evangile, n'est que de conseil, et non de précepte : — Oui, parfaitement. Aussi l'Eglise n'impose l'ordination à personne. Elle n'y admet que ceux qui y consentent librement, et à un âge où ils savent ce qu'ils font. Si d'aventure on conférait les Ordres sacrés à un enfant, l'ordination serait valide : l'enfant serait sous-diacre pour toujours, prêtre pour l'éternité, — mais non obligé à une chasteté perpétuelle : on le laisserait grandir jusqu'à seize ans ; à seize ans, on le mettrait en demeure d'opter : vie cléricale avec ses droits et devoirs (y compris le célibat), ou vie du monde, avec faculté de se marier et corrélativement interdiction d'exercer les fonctions sacrées. — Même solution pour le jeune homme qui n'aurait consenti à son ordination que sous l'empire d'une crainte grave.

2° *Comme conséquence :* aliment de la charité, la chasteté en est aussi le fruit. L'amour, ici-bas, vit de sacrifices, méprise pour l'objet aimé tous les biens qui ne sont pas lui. Aussi, dès qu'un souffle de grâce soulève une âme fervente au-dessus de la vulgarité, presque toujours il la porte d'abord aux renoncements de la chasteté. Il y a eu des saints mariés ; mais leur vertu, à mesure qu'elle grandissait, cherchait à se dégager des joies nuptiales. Le sens catholique devine d'instinct ce qu'a défini le Concile de Trente : la continence vaut mieux que le mariage.

Donc, ne pas s'étonner que l'Eglise impose à ses prêtres ce sacrifice, ce moyen de perfection. Le prêtre est le médiateur entre Dieu et le peuple (S. Thom., IIIa, q. XXII, art. 1) : ses rapports soit avec Dieu, soit avec le peuple, postulent le célibat : c'est l'état qui s'harmonise le mieux avec les exigences de sa mission.

Vis-à-vis de Dieu, le prêtre est l'homme de la prière, et la prière suppose une âme affranchie (autant que faire se peut) de la matière et de ses servitudes. La chasteté garantit cette libération. S. Paul approuve les époux qui se séparent *ad tempus* pour mieux vaquer à l'oraison, I Cor., VII, 5. Or, le prêtre, lui, doit prier tous les jours : *Si semper orandum,* dit saint Jérôme, *numquam ergo conjugio serviendum.*

Le prêtre est surtout l'homme du sacrifice. Sa fonction principale est d'offrir le sacrifice du Corps et du Sang de J.-C. ; il n'y portera qu'un cœur immolé : cf. le rituel de l'Ordination du Prêtre : *Imitamini quod tractatis, quatenus mortis Dominicæ mysterium celebrantes, mortificare membra vestra,* etc. ; et l'Ordination du Diacre : *Et quia comministri et cooperatores estis Corporis et Sanguinis Domini, estote ab omni illecebra carnis alieni.* Même les ministres de l'Ancienne Loi, quand ils servaient au Temple, étaient astreints à la continence ; et les Grecs d'aujourd'hui y astreignent leurs prêtres le samedi, pour les préparer à leur unique messe hebdomadaire du dimanche. Jésus voulut naître d'une Vierge : l'Eglise comprend-elle mal ses préférences quand elle ordonne à ceux qui reproduiront la maternité de Marie d'imiter quelque chose de son ineffable pureté ? — « Si notre Rédempteur a voulu naître d'un sein vierge et ne se confier qu'à un père nourricier vierge, et cela au temps de sa petite enfance, vagissant dans un berceau, demande S. Pierre Damien *(De cœlibatu sacerdotum,* 3), à qui donc, dites-moi, veut-il confier son corps, maintenant qu'il règne, immense, dans les cieux ? »

Mysticisme ! dit-on. Et que met-on sous ce mot ? Si on appelle mystique tout sentiment plus haut que les sentiments naturels, toute doctrine qui dépasse la raison et qui exige la foi, oh ! d'accord. Nous ne prétendons pas faire comprendre les motifs du célibat ecclésiastique à qui ne sait pas ce que c'est que la messe et le sacerdoce. Mais si, par mysticisme, on entend l'exaltation, l'illusion, l'illuminisme, non pas ! Les convenances de la continence cléricale reposent sur des vérités dogmatiqes, certaines autant que sublimes...

Homme de Dieu, le prêtre est aussi homme des âmes. Or, le ministère des âmes, s'il veut être fécond, demande la chasteté. La confession surtout et la direction des consciences exigent une vénération filiale des pénitents : pareil sentiment ne peut naître et durer que si le prêtre apparaît au milieu de ses enfants spirituels comme meilleur qu'eux, plus grand qu'eux, plus rapproché de Dieu, dégagé des misères qui les appesantisssent. L'expérience en est faite : en Orient, où à côté du clergé marié les fidèles ont à leur disposition le clergé missionnaire non marié, c'est à celui-ci qu'ils vont.

Le pasteur doit se dévouer au bien de son troupeau, donner sa vie même si les circonstances l'exigent : le fera-il du même cœur s'il a femme et enfants ? L'expérience, ici aussi, est faite : pendant la guerre de 1870, au cours d'une épidémie de variole qui sévissait sur un hôpital militaire des bords du Rhin, l'aumônier protestant vint trouver l'aumônier catholique et le pria de se charger de ses varioleux à lui : — « Etant père de famille, je ne puis m'exposer en allant les voir. » — Et l'expérience ici n'est que l'écho de la théorie : un des plus vénérés pasteurs protestants du XIX^e^ siècle, Alexandre Vinet, a écrit, dans sa *Théologie pastorale, ou théorie du ministère évangélique* (2^e^ édition, p. 181-2, Paris, 1854) : — « Comment le pasteur ne serait-il pas d'abord pasteur de sa famille ?... C'est une grave erreur de croire que la paroisse doive aller avant la famille. Pour le pasteur, comme pour tout autre homme, la famille est le premier intérêt. Si l'on ne veut pas admettre ceci, il est plus simple de ne pas se marier. »

Pasteur de sa famille ! Le prêtre marié le serait tous les jours, à toute heure ; le pôle de ses pensées en serait déplacé, et son axe moral dévié [1]. Quelle tentation de ne plus voir en ses fonctions sacrées qu'un métier dont on tire le rendement maximum ! — Oyez un peu, dans ce récit du P. Barnier, missionnaire en Syrie, ce qu'est devenu, aux mains d'un clergé marié, le Sacrement de Pénitence dans les milieux schismatiques qu'il a observés :

Si la famille est un peu à l'aise, le curé viendra deux fois par an la confesser dans la maison, pendant l'Avent et pendant le Carême ; quant à la Communion, elle se fera 8, 15, 30 jours après la confession. Ce qu'il y a de plus clair pour le curé, c'est la pièce de 4 ou 5 piastres (1 fr.) qu'il touche après la prétendue confession : car de la vraie confession ni le prêtre ni le pénitent n'ont l'idée. Pour ceux qui sont vraiment pauvres, il ne se dérangera pas. Que d'enfants, de jeunes gens, d'hommes faits, ne se sont presque jamais confessés !

« Il y a quelques années, me disait l'un des convertis, songeant à revenir à la pratique des sacrements depuis longtemps abandonnée, je priai le curé X... d'entendre ma confession, et comme je voulais la faire sérieusement, elle dura un peu trop, paraît-il, car le curé se fâcha tout de bon quand, après *sa prière sur moi*, je lui remis la pièce de monnaie ordinaire. — Comment ? c'est là tout ce que tu me donnes ? Eh bien ! sache-le, pour tout autre que pour toi, je ne prierais pas ainsi pour 10 piastres (2 fr.). — Je fus si indigné, ajoutait le converti, que depuis lors je n'ai pas pu supporter la vue de ce prêtre, ni aller à son église, ni me confesser. »

Puis, au-delà des mers, au-delà des paroisses de nos pays chrétiens, il y a les missions chez les infidèles. Que sera là-bas l'apostolat d'un clergé marié ?... Même les anglicans l'ont compris ; et certaines Sociétés de propagande, entre autres l'*Universities Mission*, n'acceptent plus que des célibataires, qui coûteront quatre fois moins et feront quatre fois plus d'ouvrage. Les anglicans ont fait, avec leurs missionnaires mariés, des expériences dont l'Eglise, elle, n'avait pas eu besoin pour comprendre que seul le célibat assure la liberté de se donner totalement à Dieu et aux âmes.

On objecte les dangers physiologiques de la continence. On allègue, là-dessus, les témoignages de médecins... Oui, de médecins-politiciens ou journalistes, ou même d'autres qui peuvent être sincères mais qui sont à coup sûr fort ignorants : parce qu'un médecin est pourvu de son diplôme de doctorat, cela ne prouve pas qu'il sache tout. Un médecin, au sortir des bancs de la Faculté, a besoin de travailler, de même qu'un prêtre au sortir du Séminaire ; et que de médecins ne le font pas cependant ! C'est incroyable ce que des médecins de quinzième ordre débitent de sottises, sur ces questions de continence et de mariage en particulier !

A ces médicastres il faut opposer le témoignage des sommités scientifiques : ce vœu, par exemple, présenté par les docteurs Neisser, Bertarelli, Mme Bieler-Böhm, Pétersen, H. Minod, Peroni, Pierson, et adopté à l'unanimité par la II^e^ Conférence internationale pour la prophylaxie des maladies vénériennes (Bruxelles, 1902) : — « Il faut surtout enseigner à la jeunesse masculine que non seulement la chasteté et la continence ne sont pas nuisibles, mais encore que ces vertus sont des plus recommandables au point de vue médical. » — D^r^ Féré, médecin de Bicêtre : « Les médecins *compétents* qui se sont occupés d'hygiène sexuelle ne mettent pas en doute l'innocuité de la continence. » (Cf. autres témoignages, plus développés, du même D^r^ Féré et du D^r^ Ferrand, dans *Ami*

[1] M. Faguet a spirituellement écrit (en préface à la nouvelle édition du beau roman de Jules Pravieux, *Un vieux célibataire*) :

« L'affaire importante, ici, c'est la diminution de l'autorité morale du prêtre .. Le pasteur protestant, le prêtre de l'Eglise grecque est le plus souvent un très honnête homme, parfaitement digne de respect, d'estime et de confiance ; mais ce n'est, en somme, pour ses fidèles, que quelque chose comme un magistrat ou un professeur. C'est un égal qui, le prétoire fermé, ou le collège, ou le temple, trouve chez lui les mêmes misères, les mêmes petits soucis personnels, et les mêmes sottises que M. le pharmacien ou M. le quincaillier. Le prêtre catholique, lui, est toujours prêtre, à quelque moment des vingt-quatre heures qu'on le rencontre ou qu'on le réclame... Il n'a pas une part de sa vie pour ses fonctions et une autre qu'il se réserve et où il ne faut pas aller jeter les yeux. Il n'a pas une vie officielle et une vie privée. On ne doit pas, en lui, distinguer le prêtre et l'homme, et il n'a pas des moments pour être homme et des moments pour être prêtre. Il est prêtre tout le temps que Dieu fait, en tout temps et en tout lieu... Voilà ce qu'on a obtenu en décrétant qu'il n'aurait pas de femme... »

1903, p. 278). — Beale, prof. au Collège royal de Londres : « On ne saurait trop répéter que l'abstinence et la pureté la plus absolue sont parfaitement compatibles avec les lois physiologiques et morales. »

Série d'autres témoignages du même genre, que l'on trouvera dans *Etudes* du 20 oct., et qui nous sont fournis par : le prof. Aschaffenburg, de Cologne; le prof. Seved Ribbing; le prof. Waldvogel, de Göttingen; le prof. Fournier, de Paris, spécialiste de la syphilis ; le prof. Lobedank : « On n'a jamais établi que la continence ait nui à une personne bien constituée »; le prof. Dubois, de Berne (neuropathologie) ; le prof. Dubreuilh, de Bordeaux (dermatologie) ; le Dr Paul Goy ; le Dr Good, ex-médecin de la marine ; le Dr Surbled ; le Dr Roubinovitch, médecin-adjoint de la Salpêtrière ; le Dr Weygandt, privat-docent de psychiatrie à l'Université de Würzbourg ; le Dr Albert Moll ; le prof. Em. Kräpelin, de Munich ; le prof. von Krafft-Ebing, de Vienne (chaire de psychiatrie et de neuropathologie). Le Dr Löwenfeld, spécialiste des maladies nerveuses à Munich, concède que « *dans certaines circonstances spéciales* la continence chez l'homme peut devenir nuisible au système nerveux, mais il faut en même temps constater qu'en général les incommodités résultant de la continence n'ont aucune gravité » : si de sérieux troubles nerveux s'en sont suivis, c'est exceptionnel ; et ces exceptions portent sur des individus « qui, par des excès vénériens, ont accru leur excitabilité sexuelle » ou sur « ces névropathes qui, par suite de leur constitution, sont affligés d'instincts sexuels très violents, morbidement exagérés. » Et le Dr Löwenfeld conclut (*Sexualleben und Nervenleiden*, 3e édition, Wiesbaden, Bergmann, 1903, p. 54), — et c'est lui qui souligne :

L'homme normalement constitué, qui n'a pas diminué par l'abus des plaisirs sa force de résistance aux impressions sensuelles, peut même, grâce à une vie laborieuse et hygiéniquement réglée, supporter la continence d'une façon durable sans incommodité appréciable, et certainement cette continence devient en général d'autant plus facile qu'on y persévère avec plus de constance dans toutes les circonstances.

Tous ces médecins se placent en général à un point de vue négatif, et veulent seulement démontrer que la continence n'est pas nuisible. — Il y aurait lieu aussi d'étudier le point de vue positif, et de démontrer les avantages de la continence, surtout pour le développement de l'activité psychique (voir les témoignages des DDrs Ferrand et Féré, rappelés plus haut).

On objecte que la continence est moralement impossible. Mais ceux qui parlent ainsi, font abstraction de la grâce, et se placent à un point de vue purement naturel. De ce point de vue-là, nous leur accorderons ce qu'ils voudront. Pour nous, la chasteté est affaire de grâce ; et cette grâce, jamais le Seigneur ne la refuse à ses prêtres qui la lui demandent sincèrement. Il leur a donné, pour les y préparer, la formation du Séminaire ; il leur donne la loi du Bréviaire ; et il leur donne, surtout, l'Eucharistie, qui est le centre d'où rayonne la pureté du clergé. C'est surtout à cause de la Messe que le prêtre doit être parfaitement chaste, et c'est par la Messe qu'il peut l'être.

A la même objection se rattache ce que l'on dit de l'immoralité du célibat. Le célibat, étant impossible, devient une source de désordres de toute nature... Mais, s'il en était ainsi, comment expliquer que l'Eglise, qui autant que qui que ce soit a souci de la gloire de Dieu et de l'honneur de son clergé, maintienne si persévéramment sur ce point sa législation traditionnelle ? Mais nos ennemis accumulent en un effrayant raccourci tous les scandales qui ont désolé l'Eglise au cours des siècles, et là-devant on crie à la Babylone, à la grande prostituée !... Même sur ce clergé de l'Ancien Régime, tant décrié, M. de la Gorce, après enquête consciencieuse, rend ce verdict, que « parmi eux le libertinage de l'esprit, la dépravation des mœurs sont à l'état d'infime exception. Qu'on compulse les documents contemporains, et l'on s'assurera que les noms cités avec flétrissure sont toujours les mêmes. Ils reviennent comme ces figurants de théâtre qui, à force de passer sur la scène, finissent par graver l'impression d'une foule... »

Et, à ceux qui ne savent pas garder leur vœu, le mariage sera-t-il un remède ? S'ils n'ont pas gardé la fidélité vouée à Dieu, l'eussent-ils gardée à une épouse ? Même Luther, en 1519, deux ans après l'affichage des thèses de 1517, mais avant la consommation pourtant de sa rupture avec l'Eglise, Luther écrivait : *Facilius continet, qui viduus aut virgo est, separatus a sexu, quam copulatus cum sexu, qui concupiscentiæ aliquid cedit* (dans son pamphlet : *Contra malignum Johannis Eccii judicium*, cité dans Denifle, I, p. 251). Peu après, il se mariait, et engageait tous les prêtres, moines et nonnes à en faire autant, pour échapper aux tentations. Mais ils n'échappèrent à rien du tout, comme il l'écrit en 1536 : *Sola libido nullo remedio potest curari, ne quidem conjugio... Major enim pars conjugatorum vivit in adulteriis.*

Au fond, toutes ces rengaines qu'on nous objecte, ne pèsent guère, même aux yeux de ceux qui les formulent. Et, pour nous, il n'y a qu'une chose qui compte : la volonté de Dieu, manifestée par son Eglise, et la grâce de Jésus-Christ. Ici comme partout il faut redire le mot de Tertullien : *Omnium difficultatum solutio Christus.*

Notre-Seigneur, dont nous ne séparons jamais sa sainte Mère, est l'âme de cette grave discipline. C'est Lui, sa doctrine, son exemple, qui, dès l'aurore du christianisme, fit lever au fond des cœurs, surtout des cœurs sacerdotaux, l'ambition d'une pureté infiniment délicate ; c'est Lui, présent dans la Sainte Eucharistie, qui demande à ses prêtres de se réserver virginalement pour Lui seul ; et c'est Lui, par sa grâce, qui leur rend ce sacrifice possible et aimable... Le prêtre doit être un autre Christ ; or, le Christ fut vierge et victime, parce qu'il aima ; le prêtre sera donc chaste, pour l'amour et par la vertu du Christ.

VIII. — On sait que les Jésuites, après le Bref de suppression de Clément XIV (1773), furent accueillis avec empressement par Frédéric II de Prusse et Catherine II de Russie, qui firent si bien que l'Ordre, voué à la mort partout ailleurs, put vivre et se perpétuer chez eux [1].

Cela dura tout le temps des guerres de la Révolution et de l'Empire. Après la première abdication de Napoléon, Pie VII, par une Bulle solennelle (7 août 1814), rétablit la Compagnie de Jésus. Et voici que, dès l'année suivante, comme si le rôle providentiel de la Russie eût été terminé, la persécution éclate contre eux en ce pays qui a été leur refuge : un ukase du 21 décembre 1815 les chasse de Pétersbourg et leur interdit l'entrée de Moscou. Un nouvel ukase en 1820 les expulse de toute la Russie.

Pourquoi ce revirement ?

On a allégué leur prosélytisme. Ce n'est pas le vrai motif : car, s'ils ont pu donner lieu à plaintes sous ce rapport avant l'ukase de 1815, il est sûr que, de 1815 à 1820, ils se sont tenus sur la réserve.

On a allégué leur morale relâchée : ils auraient autorisé l'inceste !

On a allégué leur inhabileté à exploiter leurs biens... Ceci, pour un comble, c'en est un !

La vraie raison est à chercher dans la crise de mysticisme qui s'empara alors du tsar Alexandre, — comme le montre le P. Bliard *(Etudes* du 20 janvier 1912) d'après deux correspondances diplomatiques du temps, restées inédites, émanées de deux diplomates français très au fait de cette histoire : l'un était M. de la Ferronnays, le futur ministre de Charles X, alors un de nos chargés d'affaires à Pétersbourg ; l'autre, M. de Gabriac, membre de notre légation à Turin, très lié avec le ministre de Russie près cette Cour et mis par la lecture des dépêches moscovites au courant des dessous de l'événement.

Alexandre avait toujours été de tempérament mystique. Dès sa jeunesse il entremêlait aux transports les plus profanes des prières et des élévations à Dieu. La chute de Napoléon, dont il a été l'instrument, ne fait que développer ces tendances et sa maladive sensibilité.

Aussi la trop fameuse baronne de Krüdener a-t-elle vite fait de l'attirer à elle et de le gagner à ses extravagantes rêveries. Elle a cinquante ans alors (née à Riga en 1764). Après une vie si dissipée que son mari a recouru contre elle au divorce, elle s'est donnée à l'exaltation mystique, elle s'est cru une mission de réformer le christianisme (ce qui n'excluait pas d'autres missions moins éthérées : elle a donné au moins un enfant à Alexandre) : — « Initié, écrit Gabriac au duc de Richelieu (6 août 1816), initié aux méthodes assez bizarres d'invocation et de méditation enseignées par cette femme..., ne voulant rester en arrière d'aucun croyant mystique, » Alexandre perd de plus en plus l'équilibre moral, du moins en tout ce qui touche aux questions religieuses. La *Théologie astrale* de Mme Guyon devient son livre préféré. Autour de lui, les femmes surtout applaudissent à sa piété ; et bientôt il en arrive à se croire choisi de Dieu pour être « en quelque sorte un nouveau messie, le régénérateur de la société... et le réformateur tout à la fois des croyances du vieux temps et de l'irréligion de nos jours. » (Dépêche de La Ferronnays au baron Pasquier, 15 avril 1820).

Là-dessus, on le met en rapport avec les méthodistes de Londres, « grands distributeurs de Bible. » Ceux-ci comprennent le prix d'une pareille conquête, et l'exploitent : dès lors, le tsar (écrit toujours La Ferronnays)

> réunit au mysticisme de Mme Guyon le zèle pour la distribution de la Bible et le nivellement des croyances religieuses qui venaient d'Angleterre et d'Amérique... (A ses yeux) tenir par amour son âme en rapport et en union avec la divinité était tout le culte ; pour cette œuvre surnaturelle, les doctrines des hommes et les vaines cérémonies étaient impuissantes : elle ne s'opérait que par la lecture des divines Ecritures... (Aussi) en répandant la Bible, on préparait la chute de toutes les superstitions humaines, l'annulation de toutes les haines et, avec la fraternité, la moralité sociale que la religion seule pouvait fonder. (De là) une régénération qui aurait lieu probablement dans notre âge et dont le grand Alexandre eût été le chef et sa Bible l'instrument.

Pour comble de malheur, à cette exaltation mystique le tsar joignait « un goût de despotisme que les résistances religieuses irritaient et que l'espoir de les supprimer à jamais encourageait. »

Or, au premier rang des résistances il voyait les Jésuites ; et son ministre des cultes, le prince Galitzin, ennemi acharné des Jésuites, surtout depuis la conversion au catholicisme de l'un de ses neveux [1], Galitzin saisit là une belle occasion

[1] Frédéric II écrivait plaisamment à Voltaire :
« Ce bon Cordelier du Vatican (Clément XIV avait été franciscain) me laisse mes chers Jésuites, j'en conserverai la graine précieuse pour en fournir un jour à ceux qui voudraient cultiver chez eux cette plante si rare. »
En Russie, Catherine intima simplement à l'évêque compétent défense de signifier aux Jésuites de la Russie Blanche le Bref de suppression. L'évêque eut tort sans doute d'obéir à sa souveraine plus qu'au Pape. Mais il n'en reste pas moins que la clause de promulgation par l'Ordinaire n'étant pas remplie, les Jésuites ne pouvaient pas se dissoudre d'eux-mêmes. Cette clause était absolument impérative et ne permettait pas d'exécuter le Bref sans promulgation préalable. Elle n'avait d'ailleurs pas été posée en faveur des Jésuites, mais en faveur des Ordinaires, à qui il fallait laisser le temps de pourvoir au remplacement des religieux dispersés et d'empêcher le pillage de leurs biens. — Les Jésuites supplièrent Catherine d'autoriser la promulgation du Bref ; Catherine n'en fit rien ; et le Pape, qui eût pu trancher la question par un ordre direct expédié aux Jésuites, ferma les yeux. — Le tsar Paul, à la fin de son court règne, demanda à Pie VII, pour ses chers Jésuites, une reconnaissance canonique explicite qui n'arriva qu'au commencement du règne du tsar Alexandre son fils.

[1] Galitzin attribuait cette conversion aux Jésuites, ce qui était faux. Leur Général écrit sans détours dans une lettre confidentielle : — « Aucun de nos Pères n'a pris la moindre part dans cette affaire. »
Sur cette période de mysticisme persécuteur chez le tsar Alexandre, voir encore le travail de M. Pierre Morane, *Troppau et Laybach (1820-1821)*, dans *Correspondant* du 10 août 1912, p. 525-527.

d'assouvir sa haine et de montrer à son maître, dans les Jésuites, les obstacles les plus irréductibles à ses plans de réforme religieuse et à ses conquêtes spirituelles [1].

Et l'expulsion fut décidée : — « Voilà, termine La Ferronnays, voilà le motif véritable et secret de l'expulsion des Jésuites. »

La mesure, en Russie, fut blâmée à peu près universellement, sauf de quelques tarés sans principes. L'écho des critiques arriva aux oreilles du tsar, qui en fut si irrité que son fanatisme eut besoin de faire une nouvelle victime en la personne de Joseph de Maistre. Celui-ci représentait alors son pays de Sardaigne à Pétersbourg. Parla-t-il trop ? On l'en accusa ; mais il le nie, et affirme être resté tranquille, « comme il convenait surtout à un ministre étranger. » Mais on le connaissait ; on savait son attachement pour les Jésuites, « la tendance ordinaire de ses opinions (écrit Gabriac à Richelieu), sa partialité et son acharnement contre les idées libérales du siècle [2]. » Le tsar demanda à Sa Majesté sarde le rappel de son ministre, ce qui fut effectué au printemps de 1817 (à la suite du premier ukase proscripteur, du 21 déc. 1815).

IX. — M. Paul Aucler, dans un Rapport présenté au Congrès eucharistique de Vienne *(Etudes*, 20 sept.), a raconté la conversion, à Lourdes, d'une jeune luthérienne, Mlle Gertrude Kaestner, de Charlottenburg (près Berlin).

Cette jeune fille, l'année dernière, au cours d'un voyage en France, eut la curiosité de voir Lourdes ; et là, dès son arrivée devant la grotte, le spectacle des pèlerins agenouillés devant la statue de la Vierge la choqua : — « Les protestants ont raison, pensa-t elle, les catholiques adorent la Mère de Jésus. » — « On avait beau me dire que c'était l'attitude de la prière, a t-elle raconté depuis, j'étais comme rebutée. »

Cela se passait le samedi 26 août 1911. Le dimanche, loin de se laisser gagner à l'enthousiasme des pèlerins, tout ce qu'elle voit lui semble ridicule et ne fait que raviver ses préventions rationalistes. Car, pour ce qui est d'être rationaliste, elle l'était alors absolument : luthérienne de baptême et d'éducation, elle avait, dès ses dix-huit ans, tout rejeté de sa foi positive. En fait de dogmes protestants, elle n'en avait gardé qu'un : le mépris de Rome. Elle ne croyait même plus en Dieu, ou s'imaginait ne plus y croire ; elle s'était construit une philosophie qui expliquait tout par la matière et le mouvement. Elle était fiancée à un catholique ; mais l'étude même que cela lui avait fourni l'occasion de faire du catholicisme, n'avait eu d'autre effet que de la révolter davantage contre notre foi. La prière, en dépit de ses efforts, lui était impossible.

Or, le lundi, au cours de la procession du Saint-Sacrement, elle aperçoit une malade qui se lève au passage de l'Eucharistie. Elle lui voit le visage rayonnant de bonheur : elle commence à pouvoir prier...

Le jeudi 31 août, toujours à la procession du Saint-Sacrement, nouveau coup de la grâce : Mlle Girault, de Bègles (près Bordeaux), couchée depuis quatorze ans, est soudainement guérie [1] : — « Je la vois devant moi, assise, a-t-elle raconté. Elle regarde le Saint-Sacrement qui vient de passer ; et, quand il revient, elle, mourante un instant auparavant, met les bras en croix pour remercier son Sauveur ! » Après la procession elle suit la miraculée et peut causer avec elle.

Elle rencontre alors M. Gargam, le postier qui, broyé en 1899 dans un accident de chemin de fer, avait été reconnu incurable par deux sentences judiciaires, appuyées sur des déclarations médicales et qui, après dix-huit mois d'agonie, apporté presque mort sur le passage du Saint-Sacrement, s'était levé tout à coup, guéri, pour le suivre.

Elle le voit, tel qu'il est depuis lors, plein de santé et de vigueur, faisant son office de brancardier. Lui aussi, il avait jadis perdu la foi au surnaturel ; il avait abandonné, depuis son adolescence, toute pratique religieuse ; quand, après son terrible accident, on lui parlait de Lourdes, il écartait le propos avec dédain ; il n'avait fini par s'y laisser transporter que pour faire plaisir à sa mère et à la sœur qui l'avait soigné ; mais, par une étrange précaution de scepticisme, il avait tenu à ne leur accorder cette satisfaction que quand tout espoir de guérison serait perdu. Bien que, dans les derniers jours avant le départ, il eût consenti à recevoir les sacrements, ses répugnances étaient encore telles que, lorsqu'en arrivant à Lourdes sa mère lui avait montré le grand crucifix du Calvaire, il avait détourné les yeux. Et maintenant, devenu l'apôtre de ce Jésus qui l'a rappelé à la vie, il raconte son histoire à la jeune luthérienne ; il la trouve déjà mise en route vers la foi par les spectacles dont elle vient d'être témoin :

— « Mademoiselle, lui dit il, décidez-vous. »

C'en est fait : elle est décidée. La foi envahit son âme. Le 2 septembre, avant de quitter Lourdes, elle abjure le protestantisme entre les mains de M. l'abbé J.-B.

[1] Il incriminait notamment leur refus d'entrer dans la Société biblique, malgré les avances qu'on leur fit pour cela.

[2] Mme Swetchine disait de lui : — « Le comte de Maistre est comme le chien de chasse, il sent à une grande distance ce qui tient directement ou indirectement aux idées du siècle. »

De Maistre lui-même écrivait : — « Je n'aime rien tant que l'esprit de famille ; mon grand-père aimait les Jésuites, mon père les aimait, je les aime, mon fils les aime, son fils les aimera. »

Et plus tard, commentant l'ukase qui n'avait su incriminer que leur zèle, il concluait : — « D'où il résultait jusqu'à l'évidence que, pendant quarante ans, ils n'avaient pas commis une seule faute ni comme sujets, ni comme prêtres, ni comme instituteurs... C'est un bataillon renvoyé pour cause de valeur. »

Le meilleur temps des Jésuites en Russie avait été sous le tsar Paul, père d'Alexandre. Une dépêche de La Ferronnays à Pasquier rappelle que ce tsar Paul, « au travers de ses caprices despotiques, appréciant les vices de la situation morale de son empire et n'y voyant point de meilleur remède que la lumière du catholicisme, *avait même entamé*, de concert avec eux (les Jésuites), *des négociations avec Rome.* » (Dépêche du 3/15 avril 1820). Le poignard des conjurés du 24 mars 1801 coupa court à tout.

[1] M. Aucler relate ici l'impression que le fait a produite sur notre jeune Allemande. Mais le Bureau médical des constatations de Lourdes a exigé un supplément d'enquête avant de se prononcer sur la valeur de cette guérison.

Eckert ; elle reçoit le baptême, assistée de M. Gargam comme parrain ; elle fait sa première Communion. Pour elle, comme pour tant d'autres âmes, les guérisons de Lourdes ont été le principe de la conversion. Elle comprend maintenant que, si le catholique s'agenouille devant la Vierge Immaculée, ce n'est pas qu'il s'arrête à elle dans une naïve adoration, c'est qu'il va par elle à Jésus.

X. — Lire ce que *Romans-Revue* (sept., p. 709 ; octobre, p. 769) dit de la librairie Offenstadt, de Paris. Cette librairie édite un petit périodique intitulé : *La Culotte rouge*. Le président de la Section orléanaise de la Ligue contre la licence des rues ayant signalé ladite *Culotte* comme pornographique, Offenstadt lui demanda 10.000 francs de dommages-intérêts. Il fut débouté de son action ; et ce qui est mieux encore, ce sont les « attendus » du tribunal. Les juges constatent d'abord la responsabilité qui incombe aux publications immorales dans la recrudescence des crimes d'adolescents, prononcent que la *Culotte rouge* est l'une des plus funestes entre ces publications, et ajoutent :

Attendu que dans les nombreux numéros qui ont été soumis au tribunal, si l'on ne peut relever à proprement parler des obscénités, il n'est pas une ligne, pas une image qui ne tende à présenter le vice et la débauche sous des dehors séduisants et à dissiper les scrupules et la retenue qui peuvent en détourner les jeunes gens ;

Attendu que ce n'est donc pas tel ou tel numéro de cette publication qu'il convient de blâmer, mais l'entreprise tout entière...

Questions diplomatiques et coloniales, 1er et 16 nov. : *La campagne diplomatique et militaire des Balkans*, par le commandant de Thomasson (l'éminent directeur des *Questions*) ; — *Les Américains aux Philippines*, par H. Marchand (difficultés des Américains qui songeraient à abandonner ces îles à elles-mêmes, au self-government pour une période d'essai de huit ans, du 4 juillet 1913 au 4 juillet 1921).

Revue Française, 8 décembre : pages pittoresques de M. Léon Gosset sur *la renaissance de la littérature bulgare* : gentils spécimens de cette poésie populaire qui n'est pas « l'entretien et l'exercice d'un cercle de lettrés, » mais qui est « un enchantement, » qui est « le charme, *carmen*, le doux philtre qui enlève aux tristesses du présent. »

L'Anjou historique, nov.-déc., relation très émouvante de la vie d'*Une famille angevine sous la Terreur* (la famille de Castelnau) ; — récit de la mort de quatre femmes de St-Lambert-du-Lattay fusillées au Champ-des-Martyrs le 1er fév. 1794 : trois étaient les sœurs d'un prêtre insermenté : voici, pour l'aînée, ce qu'on lit sur le registre officiel des interrogatoires :

Gabrielle Androuin, fille, 38 ans, de St-Lambert-du-Lattay, sœur d'un Androuin, prêtre réfractaire, qui a suivi les brigands et qui au temps de la Saint-Jean (1793) est venu la voir ainsi que toute la famille. Elle a assisté à la messe qu'il a dite en l'église de St-Lambert. Elle lui a donné retraite plusieurs fois. D'autres prêtres comme lui venaient la visiter, ce qui a donné lieu à son arrestation. Gautier, actuellement maire de Saint-Lambert, assistait à ces messes, ainsi que son frère, Réthoré, Dailleux, Godelier, Thibault, et enfin tous ceux qui composent la municipalité dans ce moment.

Et en marge : F (à fusiller).

L'Enseignement chrétien, oct. 1912 : lire (et faire lire) un rapport présenté par M. Lagrange, préfet des études au Petit Séminaire de Bourges, au IIe Congrès diocésain de Bourges : *Aux mères chrétiennes : vos fils seront-ils prêtres ?* Mères qui n'y songent pas ; mères qui y songent mais ne veulent pas ; mères enfin qui désirent le sacerdoce pour leurs fils. — Même Revue, nov. : on reproduit le Directoire, en 50 articles, promulgué en juillet dernier par l'évêque de Nancy à l'usage des professeurs des établissements diocésains d'instruction secondaire : c'est un magnifique monument de pédagogie chrétienne.

Pastor bonus (Trèves), oct. : travail étendu du Dr Willems (prof. au Grand Séminaire de Trèves) sur l'événement du 28 octobre 312, et discussion très serrée et très solide des objections soulevées par la critique contre le fait de l'apparition de la Croix à Constantin. — Même no, mise au point (par le prof. Schmitt) de l'état actuel des recherches de la critique sur la pénitence, la confession et le *sigillum sacramentale*.

Coopération des idées, 16 août : article très vigoureux de M. Deherme sur *Criminalité juvénile et responsabilité familiale*. M. Deherme demande que l'on rende la famille responsable des délits et crimes commis par ses membres de moins de vingt-cinq ans ; et, ajoute-t-il,

Et j'entends bien que les peines appliquées aux personnes ayant formé le jeune délinquant — pour les orphelins, cette responsabilité s'étendrait aux plus proches parents ou aux tuteurs — que ces peines, dis-je, ne consisteraient pas seulement en dommages-intérêts, en amendes, mais seraient presque aussi sévères que celles qui frappent l'auteur du crime.

Voilà une idée hardie, mais qui n'est pas dépourvue de fondement. Elle a été reprise dans la même revue (no du 16 sept.) par le Dr Louis Rimaud, positiviste comme M. Deherme. — Sur la criminalité juvénile en Italie, article de M. Lino Ferriani, dans *Documents du progrès* (revue d'inspiration soi-disant « neutre ») : le chiffre des adolescents condamnés en Italie s'éleva, en 1905, à 62.437 ; en 1906, à 69.787 ; en 1910, à 90.412. M. Ferriani propose, comme remède, l'institution de tribunaux pour enfants. C'est cela ! Substitution de l'Etat aux parents qu'on aura reconnus inaptes à élever leurs enfants ! Le remède serait pire que le mal. Le mal vient de la famille : c'est la famille qu'il faut reconstituer.

Au Monténégro : notes de voyage de M. Charles Loiseau (un de nos plus profonds connaisseurs des choses balkaniques ; jadis rédacteur à l'*Univers*), dans *Revue de Paris* du 15 octob. ; — et de la comtesse de Courson, dans *Revue hebdomadaire* du 3 nov. : celle-ci nous parle avec enthousiasme des

Monténégrines, qui sont vaillantes comme leurs époux et partagent les sentiments de leurs époux à l'égard du Turc. Pendant les campagnes de 1862, 1876, 1877, 1878, elles seules furent chargées de l'approvisionnement des troupes ; elles portaient, à travers les défilés de la montagne, vivres et munitions aux combattants. Voilà d'excellent féminisme, d'une autre qualité que celui de nos suffragettes. Au surplus elles sont loin encore d'être mûres pour les sottises du moderne féminisme issu de l'esprit révolutionnaire : témoin l'anecdote ...pittoresque que nous raconte la comtesse de Courson :

Un aubergiste du pays avait une fille d'une grande beauté appelée Gordanne. Parmi les nombreux prétendants qui aspiraient à sa main, elle en distingua trois entre lesquels elle se promit de faire son choix ; et, dans ce but, elle les convoqua pour le même jour, à la maison de son père. Le jour venu, la jeune fille se plaça en travers de la porte d'entrée. — Le premier soupirant avait appris à Cattaro les manières des villes, il pria poliment Gordanne de le laisser passer. Elle s'écarta pour le faire entrer, mais en murmurant : « Tu ne seras jamais mon mari. » — Le second, moins poli, lui dit : « Laisse-moi passer. » Elle obéit, mais : « Toi non plus, je ne t'épouserai pas, » fit-elle. — Le troisième y alla plus carrément : il prit Gordanne par le bras, la jeta de côté et entra en maître dans la pièce. Ravie, la jeune fille s'écria : « Toi, tu es un vrai Monténégrin ; c'est toi seul que j'épouserai. »

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Le n° 21 des *Acta* (2 décembre) contient une Lettre apostolique, deux Lettres et une Allocution de Pie X, un avertissement au sujet de certains journaux italiens, les actes du consistoire du 2 décembre et des nominations d'évêques par la S. Consistoriale et par la Propagande, un décret de la S. C. des Rites, une déclaration de la C. des Affaires ecclés. extraordinaires, un jugement de la Rote et deux lettres de la Secrétairerie d'Etat.

Actes de S. S. Pie X

I. Lettre apostolique. — 30 octobre 1912. — Erection en archiconfrérie de la confrérie de *Sainte-Catherine,* vierge et martyre, sous le patronage de Notre-Dame Mère des Bonnes études, érigée en 1891 dans la chapelle de l'Institut catholique de Paris.

II. Lettres de Pie X. — 1° 18 octobre. — Lettre au cardinal Respighi, cardinal-vicaire, prescrivant l'emploi d'un nouveau Catéchisme pour toute la province ecclésiastique de Rome.

2° 14 nov. — Lettre au cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, le remerciant ainsi que tout l'épiscopat allemand de leur protestation de fidélité au Saint-Siège dans le Congrès de Fulda.

III. Allocution. — 18 novembre. — Texte (italien) de l'allocution prononcée par Pie X dans l'audience accordée aux prêtres de l'*Union apostolique.*

IV. Avertissement. — Avis est donné que certains journaux italiens ne sont pas regardés par le Saint-Siège comme conformes aux directions pontificales et aux règles posées dans la lettre du 1er juillet 1911 à l'Episcopat lombard. Ces journaux sont : *L'Avvenire d'Italia, Il Momento, Il Corriere d'Italia, Il Corriere di Sicilia, L'Italia,* « ed altri dello stesso genere. »

S. C. des Rites

11 novembre 1912.

Procédure à suivre pour la béatification équipollente des serviteurs de Dieu par confirmation du culte.

DECRETUM DE JUDICIALI ORDINE SERVANDO IN CAUSIS SERVORUM DEI PROCEDENTIBUS PER VIAM CASUS EXCEPTI

Cum in agendis causis Servorum Dei procedentibus per viam casus excepti vetus disciplina, recte sapienterque constituta, sensim immutata esset, et novus longeque facilior et expeditior ordo introductus ; tum f. r. Leo PP. XII (Decret. 20 dec. 1826), tum b. m. Pius PP. IX (Decret. 10 decembr. 1868) generalium Decretorum tenorem ac veterem sacræ Congregationis praxim religiosius observari jubentes, obliteratum rigorem, ex parte saltem, in usum revocarunt.

Verum experientia compertum est, in causis hujus generis non modo expedire, sed plane necesse esse, ut severitas maxime judicialis ordinis sancte retineatur et integre : ex quo enim mitigatam formam is ordo suscepit, non satis, judicio quidem probatorum virorum, illæ adhibitæ sunt cautiones, quas ad confirmationem cultus, beatificationi æqualem, ipsa rei gravitas monet adhiberi. Neque enim eodem habenda est loco simplex conservatio antiqui et immemorabilis cultus, cujus judicium pleno jure ad Ordinarios pertinet, atque confirmatio, quæ a Sede apostolica petitur : quæque cum beatificationem exæquet, seu, ut mos fuit majoribus loqui, beatificatio sit æquipollens, Servum Dei, cujus cultus confirmatus fuerit, in insigniori quodam honoris gradu ante fidelium oculos constituit, qui supremo canonizationis honori proximus est.

Hisce rebus omnibus Ssmus D. N. Pius Papa X mature perpensis, cum prudentissimis viris conlato consilio, hujusmodi causarum veterem disciplinam instaurandam censuit : nonnullis additis præscriptionibus ad eum finem, ut confirmatio cultus, quæ vim beatificationis habeat, fundamentis semper nitatur idoneæ firmitatis.

Itaque idem Ssmus Dominus nullum quidem detrimentum afferre intendit juri Servorum Dei, quos f. r. Urbanus Papa VIII a suis Decretis excepit.

Quatenus vero ipsorum Dei Servorum cultus confirmatio vel approbatio ab apostolica Sede petatur, hæc statuit inviolate servanda :

1. In omnibus et singulis causis procedentibus per viam casus excepti, abrogato penitus quovis alio judiciali ordine, ante omnia, more solito, perquirantur diligenterque recognoscantur scripta Servi Dei : tum confecto ab Ordinario processu super fama sanctitatis vitæ, virtutum (vel martyrii) et miraculorum, quo respondeatur quæstionibus : « An in loco sit constans et communis fama et persuasio de sancta Servi Dei in terris conversatione (vel de ejus martyrio et martyrii causa), necnon de miraculis ad ejus intercessionem patratis : an ibidem de præsenti vigeat ipsius S. D. cultus et quibus obsequiis S. D. honoretur » ; eoque ad S. Congregationem transmisso et ad normam juris aperto, proponatur in congregatione ordinaria dubium : *An signanda sit Commissio introductionis,* exquisito in scriptis voto trium consultorum, quorum sententiam S. Rituum Congregationis Secretarius in ipsa congregatione ordinaria referet.